

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DJS 100 Subvention (5.000 euros), au titre de la Jeunesse à 1000 Visages Production - Evry (91).

Mme Pauline VERON, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à 1000 Visages Production ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7e Commission;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros est attribuée à 1000 Visages Production (19978/) 1, square de la Résistance, Evry (91) pour son projet Cinétalents (2019_00904).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 933, nature 65748, sur la ligne de subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2019 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO